



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössische Medienkommission EMEK
Commission fédérale des médias COFEM
Commissione federale dei media COFEM

Rapport annuel 2024

de la Commission fédérale des médias COFEM

Table des matières

Introduction : thèmes traités par la COFEM	3
1 Service public des médias	3
1.1 Pistes de réflexion sur l'avenir du service public des médias	3
1.2 Service public des médias en tant qu'infrastructure.....	3
2 Le journalisme perd-il de sa pertinence?	3
3 Pouvoir des plateformes	4
4 Intégrité de l'information	4
5 Expertise sur la pertinence de l'AI Act pour la Suisse.....	4
6 Autres activités de la COFEM	4
6.1 Rencontres et discussions avec des acteurs de la branche, des milieux scientifiques et de la société.....	4
7 Dossiers actuels de politique des médias.....	5
7.1 Discussions avec l'OFCOM.....	5
7.2 Participation à des consultations et à des consultations des offices	6
8 La Commission et le secrétariat.....	6
8.1 Membres.....	6
8.2 Secrétariat, représentation de l'OFCOM	6
9 Aperçu : Dates et contacts.....	7
9.1 Réunions	7
9.2 Autres séances et activités.....	8
Membres de la COFEM en 2024	9

Introduction : thèmes traités par la COFEM

Le service public, les plateformes, l'IA et le journalisme sont les principaux thèmes traités par la Commission fédérale des médias en 2024. La COFEM les a approfondis dans des groupes de travail et lors de ses séances plénières. En 2024, elle a participé à un nombre comparativement élevé de consultations et de consultations des offices liées à des questions relevant de son domaine d'activité.

1 Service public des médias

1.1 Pistes de réflexion sur l'avenir du service public des médias

En 2023, la Commission a examiné de manière approfondie la question de l'avenir du service public des médias. Elle a adopté fin 2023 le [rapport de présentation](#) "Le service public média à l'ère numérique : approche fédéraliste, orientation technologiquement neutre et financement basé sur les prestations". Pour la publication du document, elle a invité un grand nombre de journalistes à une conférence de presse à Berne le 6 février 2024. Dans son rapport, elle se prononce clairement en faveur d'un service public des médias fort qui garantit la stabilité journalistique et profite à l'ensemble de la population, dans toutes les régions linguistiques. Elle plaide également pour un meilleur ancrage du service public des médias en tant qu'infrastructure moderne. La conférence de presse, animée par Anna Jobin et Philip Kübler, a rencontré un très bon écho médiatique dans les trois grandes régions linguistiques de Suisse.

1.2 Service public des médias en tant qu'infrastructure

La Commission a continué à travailler sur le thème du service public des médias en tant qu'infrastructure en se concentrant sur les rôles, les domaines d'activité et les prestations. A cet effet, elle a mandaté le professeur Leonhard Dobusch (Université d'Innsbruck). Dans son expertise "[Digitalisierung als Demokratisierung](#)", celui-ci souligne le rôle central des médias de service public dans une démocratie. Il attribue une fonction de filtrage de plus en plus importante (gatekeeper) aux plateformes numériques, qui modifient le paysage des médias, et soulève aussi leur pouvoir d'interprétation croissant. Il estime que les médias de service public devraient représenter une alternative forte face à des plateformes principalement motivées par la recherche du profit. Les algorithmes utilisés par les médias de service public doivent être élaborés de manière transparente et démocratique, et promouvoir des contenus pertinents et de qualité. Le professeur Dobusch aborde aussi la curation des contenus et la coopération avec d'autres fournisseurs ; à son avis, le développement et l'utilisation des infrastructures open-source et des licences libres constituent une stratégie centrale permettant de renforcer l'indépendance et la diversité du paysage des médias.

Sur la base de cette expertise, le groupe de travail "Service public des médias" a préparé un document de discussion pour la Commission, et présenté plusieurs éléments et domaines de tâches. Un premier texte était disponible à la fin de l'année.

Des adaptations doivent encore être apportées au document. Il devrait être adopté au cours du premier semestre 2025.

2 Le journalisme perd-il de sa pertinence?

En 2023, la COFEM a mené des entretiens avec des représentants de la branche des médias, entre autres sur la question de l'éventuelle perte de pertinence du journalisme. Un rapport de synthèse a été adopté en été 2024. Les représentants de la branche abordent cette question de différentes manières. D'une part, ils se préoccupent beaucoup de l'avenir du journalisme dans le contexte des deep fakes, de la désinformation, du parajournalisme et de la publicité. D'autre part, ils soulignent que la confiance dans le journalisme et les médias "traditionnels" augmente précisément dans les périodes de grande incertitude. Ils voient des possibilités de consolider la pertinence et la crédibilité du journalisme notamment par le biais de l'éducation aux médias, de l'explication du fonctionnement du journalisme, d'une formation adaptée à la numérisation et du renforcement du journalisme local. Le journalisme mérite aussi davantage de reconnaissance dans la société. Pour les représentants de la branche, c'est une

tâche des acteurs politiques : le journalisme est nécessaire à la société et à la démocratie ; le débat public sur les missions, la valeur, le financement et la pertinence du journalisme est important.

Le [rapport](#) "Le journalisme perd-il en pertinence? Résultats des discussions" a été publié début août 2024.

3 Pouvoir des plateformes

La COFEM a poursuivi ses travaux sur les plateformes. En 2020, elle avait déjà publié un premier document consacré aux plateformes d'information. Sur cette base, elle s'est intéressée en 2024 au pouvoir d'opinion et de marché des grands intermédiaires internationaux. La Commission a créé un groupe de travail, qui a aussi pris en considération le projet de règlementation suisse des plateformes de communication ainsi que les lois européennes sur les services numériques (Digital Services Act, DSA) et le marché numérique (Digital Market Act, DMA). Le [document de discussion](#) "Plateformes: pouvoir de marché et pouvoir sur l'opinion. Origines et conséquences pour les médias et la démocratie" a été adopté le 27 novembre 2024. Pour la COFEM, les plateformes en ligne, telles que les médias sociaux et les moteurs de recherche, influencent fortement le débat public. Les entreprises à qui appartiennent ces plateformes disposent d'un important pouvoir de marché et d'un fort pouvoir sur l'opinion, ce qui n'est pas sans conséquences pour la branche des médias, la formation de l'opinion et la démocratie. La COFEM recommande d'examiner des mesures à différents niveaux, dans le cadre d'une stratégie globale, et présente diverses options pour la future gouvernance des plateformes.

Le rapport a été publié le 16 janvier 2025.

4 Intégrité de l'information

En 2025, la COFEM va en outre mettre l'accent sur l'hybridation du journalisme. Un groupe de travail a cherché à savoir comment l'intégrité de l'information peut être garantie à l'ère numérique, quels sont les acteurs externes et quel est leur rôle. Il a également examiné comment la surabondance d'informations et la numérisation doivent être replacées dans ce contexte et comment les organisations de médias gèrent l'hybridation et leur rôle de hub de l'information. Les membres de la COFEM ont largement examiné ces questions lors de leur retraite d'automne. D'autres discussions sont prévues en 2025. Un rapport devrait être présenté en 2025.

5 Expertise sur la pertinence de l'AI Act pour la Suisse

La COFEM a demandé à la professeure Natalie Helberger (Université d'Amsterdam) d'analyser, sur la base de la recherche actuelle, l'importance de l'AI Act et de la Convention sur l'IA pour les organisations de médias et l'utilisation de l'IA par les journalistes en Suisse. L'[expertise](#) "Relevance of the AI Act and the Council of Europe Convention on AI in public communication, and on the use of AI in the production, distribution, and utilization of journalism in particular" a été publiée en septembre 2024. Les résultats ont été rendus publics dans le document de discussion "Plateformes : pouvoir de marché et pouvoir sur l'opinion. Origines et conséquences pour les médias et la démocratie".

6 Autres activités de la COFEM

6.1 Rencontres et discussions avec des acteurs de la branche, des milieux scientifiques et de la société

En 2024, dans le cadre des séances plénières, différentes discussions ont eu lieu avec des experts externes.

25 janvier : Discussion avec des organisations de médias régionales de Fribourg: Serge Gumy (La Liberté), Christoph Nussbaumer (Freiburger Nachrichten), Lukas Schneuwly (frapp.ch) ont abordé avec la Commission les défis auxquels leurs médias et leurs titres sont confrontés dans un canton bilingue.

13 mars : Discussion avec Nina Graf (WePublish) et Olga Baranova (Verband Medien mit Zukunft) au sujet de l'Alliance des médias indépendants (Allianz konzernunabhängiger Medien). L'alliance fondée en 2023 est soutenue par la fondation Mercator Suisse. Elle s'est donnée pour but de renforcer et de soutenir les médias locaux indépendants.

26 avril : Discussion entre Nicoletta Cimmino, directrice des publications de Gassmann Medien AG, Urs Gossweiler, Gossweiler Medien AG, et le nouveau Pureplayer PlattformJ (ex Jungfrauzeitung). La discussion a porté sur la convergence et les stratégies de numérisation, en mettant l'accent sur le journalisme local et régional.

26 avril : Discussion sur différents projets du programme de recherche PNR 77 "Transformation numérique". Christian Budnik (Université de Fribourg) sur le projet «Faut-il simplement faire confiance aux applications numériques?», Johanna Burger (HES des Grisons) sur le «Journalisme local et la communication des communes dans la transformation numérique», Eliza Mitova (Université de Zurich) sur le projet "Rôle des systèmes de recommandation d'informations dans les démocraties numériques", Daniel Vogler (Université de Zurich) sur le projet "L'importance du journalisme sur le comportement des jeunes adultes en matière d'information numérique".

20 juin: Discussion avec des médias de Suisse centrale: Christian Hug, CEO de Zentral Plus, et Florian Wanner, CH Media, responsable des médias régionaux électroniques, ont parlé de leurs expériences en mettant l'accent sur le marché dans les régions de Lucerne et de Zoug.

10 septembre : Discussion avec Pascal Crittin, directeur de la RTS. Pascal Crittin a présenté les indicateurs clé actuels des programmes RTS, évoqué les nouvelles offres destinées aux jeunes générations et abordé plusieurs problématiques auxquelles sont confrontés la RTS et les médias en général.

10 septembre : Discussion avec Hannes Grassegger et Sédona Theillaud de Polaris News, un système numérique qui fournit à la population des informations locales fondées sur des faits. Se référant à des essais pilotes dans deux cantons, ils ont montré comment Polaris News développe le journalisme de proximité.

25 octobre: Information sur la formation au journalisme à l'AJM, Université de Neuchâtel. Les deux professeures Annik Dubied et Nathalie Pignard-Cheynel ont évoqué les défis auxquels le programme d'étude doit faire face dans différents contextes (technologique, politique, économique, social, juridique) et expliqué comment ces défis peuvent être intégrés dans une formation basée sur la pratique.

25 octobre : Discussion avec Philippe Zahno, Radio Régionales Romandes RRR, et Stéphane Estival, ancien directeur du groupe de médias ESH et nouveau président de l'association Médias Suisses. La discussion a notamment porté sur la situation des médias privés en Suisse romande.

27 novembre : Discussion avec André Moesch, président de l'Association Telesuisse, sur la situation des télévisions régionales en Suisse.

7 Dossiers actuels de politique des médias

La COFEM mène régulièrement des discussions avec différents experts et spécialistes de l'OFCOM sur des dossiers actuels de politique des médias.

Elle a aussi participé à des consultations des offices et à d'autres procédures de consultation.

7.1 Discussions avec l'OFCOM

13 mars : SLAPPs (strategic lawsuits against public participation) dans le contexte du Plan d'action national sur la sécurité des professionnels des médias en Suisse: Andrea Frattolillo et Isabelle Lois ont discuté avec la COFEM des résultats de l'étude réalisée sur mandat par Vinzenz Wyss et al. (ZHAW).

20 juin : Discussion sur le rapport sur la structure des médias 2023: Simona Schmid et Matthias Brändli ont présenté les principaux résultats du rapport que l'OFCOM établit tous les deux ans depuis 2021. Ils ont mis l'accent sur la diversité des médias et le service public régional.

10 septembre : Discussion sur les travaux relatifs à l'IA avec Sabine Brenner et Livia Walpen. Les deux expertes ont présenté les travaux de base menés jusqu'ici, notamment une analyse juridique de l'impact de la Convention sur l'IA du Conseil de l'Europe et de l'AI Act de l'UE, une analyse des activités législatives sectorielles sur l'IA auprès de 64 services fédéraux et des analyses des réglementations de l'IA dans 18 pays.

24 octobre : Discussion sur le service public régional avec Simona Schmid, Kathrin Kluser et Francesca Müller. Les réflexions ont essentiellement porté sur les concessions après 2034.

27 novembre : Thomas Häussler a présenté les résultats de différents projets de recherche dans les domaines du discours de haine et de la désinformation.

7.2 Participation à des consultations et à des consultations des offices

Consultation sur la révision partielle de l'ORTV : le 28 novembre 2023, la COFEM s'est penchée sur la révision partielle de l'ORTV (contre-projet indirect à l'initiative SSR) et a remis son avis le 25 janvier 2024. La Commission des médias se réfère à ses travaux sur le service public des médias. Pour la COFEM, tant l'initiative SSR que la proposition du Conseil fédéral de la combattre indirectement par une adaptation de l'ORTV au niveau de l'ordonnance n'atteignent pas leur but.

Consultation sur la modification de la loi sur la poste : 23 février 2024, avis sur la modification de la loi sur la poste (élargissement du soutien à la distribution). La COFEM considère la modification proposée comme une mesure transitoire acceptable. Elle souligne sa position en rappelant que le soutien à la distribution de la presse en abonnement doit être conditionné à l'accélération de la transformation numérique et être remplacée au terme de la période de 7 ans par une aide aux médias technologiquement neutre.

Consultation des offices relative au projet de nouvelle loi fédérale sur la réglementation des plateformes de communication : Le 20 septembre 2024, la COFEM a remis un avis et souligné sa position claire en faveur d'une régulation des plateformes de communication dans une loi fédérale.

Consultation sur la révision de la LRTV : Remise, le 30 septembre 2024, de l'avis de la COFEM sur la modification de la loi fédérale de la radio et la télévision "Répartition de la redevance de radio-télévision" (22.407) et "Mesures d'aide en faveur des médias électroniques" (22.417). La COFEM se réfère à son rapport de 2023 sur l'avenir de l'aide aux médias et réaffirme sa position, à savoir que tous les médias électroniques doivent bénéficier d'une aide, et pas seulement la radiodiffusion linéaire. Elle rappelle en outre que cette aide devrait à terme être complètement neutre du point de vue technologique.

8 La Commission et le secrétariat

Au cours de l'année, la Commission s'est réunie à six reprises en séance ordinaire (séances plénières) et à sa retraite d'automne de deux jours. Entretemps, les groupes de travail ainsi que le présidium étendu ont organisé plusieurs séances en ligne sur différents thèmes. En 2024, la COFEM a participé à des groupes de travail temporaires sur le service public de médias, l'intégrité de l'information et le pouvoir des plateformes.

8.1 Membres

Après le renouvellement intégral de toutes les commissions extraparlementaires en novembre 2023, la COFEM compte en 2024 trois nouveaux membres, Martina Fehr (MAZ), Denis Masmejan (Reporter sans frontières) et Angela Müller (AlgorithmWatch Suisse).

Lors de la première séance du 24 janvier 2024, le plenum a confirmé la vice-présidence de François Besençon et de Manuel Puppis pour les deux années à venir, conformément à la rotation établie.

Le 27 novembre 2024, Clara Vuillemin, membre depuis 2020, a pris congé de la Commission lors de la dernière séance plénière de l'année. Elle démissionne de la COFEM pour des raisons à la fois professionnelles et géographiques.

Le 11 décembre 2024, le Conseil fédéral a nommé deux nouveaux membres, Alexandra Stark, experte IA en journalisme (CH Media), et Frédéric Sudan, directeur général de netplusFR SA.

Au 31 décembre 2024, la COFEM compte 15 membres : huit de langue allemande, quatre de langue française et une de langue italienne. Sept membres sur 15 sont des femmes (46,7 %).

8.2 Secrétariat, représentation de l'OFCOM

Le secrétariat est dirigé par Martina Leonarz. Celle-ci est engagée à 60% et est assistée par Nathalie Surace en tant que webmaster.

Le 15 décembre, le site internet de la COFEM a migré sur le système Livingdocs, dans une configuration analogue à la plupart des sites de la Confédération.

Conformément au règlement interne de la COFEM, l'OFCOM participe aux séances plénières. En 2024, Bernard Maissen, directeur de l'OFCOM, et Susanne Marxer, sous-directrice et responsable de la division Médias, ont participé aux séances plénières à titre consultatif. Carole Gerber, responsable de la section Droit des médias à l'OFCOM, a représenté le directeur et la vice-directrice lors de la retraite.

9 Aperçu : Dates et contacts

9.1 Réunions

En 2024, les séances régulières de la Commission suivantes ont eu lieu :

Date	Activités en bref / Invités
25 janvier 2024 Fribourg	Election à la vice-présidence Discussion: Consultation relative à la modification de la loi sur la poste Discussion: Consultation sur la révision partielle de l'ORTV Rétrospective 2023 - perspectives 2024: définition des groupes de travail thématiques Discussion avec Serge Gumi (La Liberté), Christoph Nussbaumer (Freiburger Nachrichten), Lukas Schneuwly (frapp.ch)
13 mars 2024 Zurich	Adoption du rapport annuel 2023 Discussion avec l'OFCOM: SLAPPS dans le cadre du PAN (Andrea Frattolillo, Isabelle Lois) Mise en place des groupes de travail pour 2024: service public des médias, intégrité de l'information, plateformes et pouvoir d'opinion et de marché Discussion avec l'Alliance des médias indépendants: Olga Baranova, Nina Graf
26 avril 2024 Berne	Discussion avec des professionnels des médias des régions de Berne et de Biel/Bienne: Nicoletta Cimmino (Gassmann Medien AG), Urs Gossweiler (Gossweiler Medien AG) Discussion sur les projets du PNR77 "Transformation numérique": Eliza Mitova (Université de Zurich), Daniel Vogler (Université de Zurich), Johanna Burger (FHGR), Christian Budnik (Université de Fribourg)
20 juin 2024 Lucerne	Adoption du rapport final du groupe de travail "Journalisme": "Le journalisme perd-il de sa pertinence?" Discussion avec l'OFCOM: Rapport sur la structure des médias (Matthias Brändli) Groupe de travail "Plateformes et pouvoir d'opinion": discussion de fond Discussion avec Christian Hug (Zentral Plus), Florian Wanner (CH Media)
10 septembre 2024 Genève	Consultation relative à la révision de la LRTV: discussion et premier projet Consultation des offices relative aux préprojets de réglementation des plateformes: Projet d'avis de la COFEM Groupe de travail "Service public des médias": discussion sur le projet de rapport Groupe de travail "Plateformes et pouvoir d'opinion et de marché": discussion de fond Discussion avec Pascal Crittin, directeur de la RTS Discussion avec l'OFCOM: Réglementation de l'IA (Sabine Brenner, Livia Walpen) Discussion avec Polaris News (Hannes Grassegger, Sédona Theillard)

Date	Activités en bref / Invités
24 et 25 octobre 2024 Neuchâtel (retraite)	<p>Retraite de la COFEM: Perspectives 2025</p> <p>Discussion avec l'OFCOM sur le service public régional avec Kathrin Kluser, Francesca Müller, Simona Schmid</p> <p>Groupe de travail "Service public des médias": Discussion du projet de rapport</p> <p>Groupe de travail "Plateforme et pouvoir d'opinion et de marché": Discussion</p> <p>Groupe de travail "Intégrité de l'information": Workshop</p> <p>Discussion avec Annik Dubied, Nathalie Pignard-Cheynel, Université de Neuchâtel</p> <p>Rencontre avec Stéphane Estival, ESH Médias; Philippe Zahno, Radio Régionales Romandes RRR</p>
27 novembre 2024 Bienne	<p>Discussion avec l'OFCOM: Samuel Mumenthaler sur les bases légales du service public régional</p> <p>Discussion avec l'OFCOM: Thomas Häussler sur les recherches dans le domaine du discours de haine et de la désinformation</p> <p>Groupe de travail "Plateformes et pouvoir d'opinion et de marché"</p> <p>Discussion avec André Moesch, Telesuisse</p>

9.2 Autres séances et activités

La présidence élargie a eu des échanges réguliers tout au long de l'année. La planification à moyen terme a été discutée en avril 2024 lors d'une longue séance.

En tant que présidente de la Commission, Anna Jobin a participé à plusieurs événements en 2024 et y a représenté la COFEM.

Membres de la COFEM en 2024

Membres actuels de la COFEM, situation au 31 décembre 2024:

Membre	Domaine d'activité, positions (auto-déclaration)
Anna Jobin Présidente de la Commission	Chargée de cours et maître-assistante au Département d'informatique de l'Université de Fribourg
François Besençon Vice-président	Vice-président Communication Suisse (KS/CS)
Larissa Bieler	Directrice de SWI swissinfo.ch, membre de la direction de la SSR
Martina Fehr	Directrice du MAZ – Institut de journalisme et de communication.
Christine Gabella	Membre de la direction de Tamedia, directrice pour la Suisse romande
Philip Kübler	Avocat, directeur de ProLitteris
Denis Masmejan	Secrétaire général de Reporter sans frontières Suisse, chargé d'enseignement en droit des médias à l'Université de Neuchâtel (AJM), membre du Conseil suisse de la presse
Angela Müller	Directrice de AlgorithmWatch CH
Colin Porlezza	Senior Assistant Professor of Digital Journalism à l'Institut des médias et du journalisme de l'Université de la Suisse italienne
Manuel Puppis Vice-président	Professeur de structures gouvernance des médias au Département des sciences de la communication et des médias de l'Université de Fribourg
Markus Spillmann	Consultant et entrepreneur indépendant
Alexandra Stark (à partir du 11.12.2024)	Experte IA CH Media, consultante indépendante pour la transformation numérique
Frédéric Sudan (à partir du 11.12.2024)	Directeur général de netPlusFR SA
Urs Thalmann	Avocat, directeur de l'association suisse des journalistes suisses Impressum, membre du comité du Conseil suisse de la presse
Clara Vuillemin	Journaliste indépendante et auteur

Secrétariat spécialisé, représentation de l'OFCOM (situation au 31 décembre 2024)

Martina Leonarz	Responsable du secrétariat de la COFEM
Nathalie Surace	Conceptrice Web, OFCOM
Bernard Maissen	Directeur de l'OFCOM
Susanne Marxer	Vice-directrice de l'OFCOM, cheffe de la division Médias